

Accusé de réception en préfecture :	006-220600019-20210120-lmc112821-AR-1-1
Date de télétransmission :	21 janvier 2021
Date de réception :	21 janvier 2021
Date d'affichage :	22 janvier 2021
Date de publication :	1 février 2021



D É P A R T E M E N T D E S A L P E S - M A R I T I M E S

ARRÊTÉ N° DRH/2021/0036 fixant la composition du Comité Technique Départemental

*Le Président du Conseil départemental
des Alpes-Maritimes,*

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 3221.3 ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 85-565 du 30 mai 1985 modifié relatif aux comités techniques des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;

Vu la délibération n° 12 du 18 mai 2018 maintenant à 20 le nombre de membres au comité technique ;

Vu le procès-verbal des élections tenues le 6 décembre 2018 pour le renouvellement des représentants du personnel au comité technique ;

Vu la délibération de l'assemblée départementale en date du 15 septembre 2017 portant élection de Monsieur Charles Ange GINESY, en qualité de Président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes ;

Vu l'arrêté nommant les responsables de l'administration départementale ;

Sur la proposition du directeur général des services ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : Le comité technique du Département des Alpes-Maritimes est composé comme suit :

Représentants de la collectivité :

Président : M. Charles-Ange GINESY – Président du Conseil départemental

En cas d'empêchement ou d'absence :

M. Xavier BECK

Membres titulaires :

M. Charles-Ange GINESY

M. Xavier BECK

M. Auguste VEROLA

Mme Michèle OLIVIER

M. Jacques GENTE

M. Christophe PICARD

M. Hervé MOREAU

Mme Christel THEROND

Mme Christine TEIXEIRA

Mme Sabrina GAMBIER

Membres suppléants :

Mme Sabrina FERRAND
Mme Michèle PAGANIN
M. Roland CONSTANT
Mme Chantal AZEMAR-MORANDINI
Mme Sophie DESCHAIINTRES
M. Arnaud FABRIS
M. Jean TARDIEU
M. Marc JAVAL
M. Marc CASTAGNONE
M. Dominique REYNAUD

Représentants du personnel :

Membres titulaires :

M. Arnaud FALQUE
Mme Catherine CHARLIER
Mme Sophie BERTHIER-ROOSE
Mme Cécile HILLAIRET
M. Lucien MESTAR
M. Thierry TRIPODI
Mme Nadège GASTALDO
M. Jérôme BRACQ
M. Olivier ANDRES
M. Jean-Claude NOIRFALISE

Membres suppléants :

M. Alain CIABUCCHI
M. Cosimo PRINCIPALE
M. Jean-Yves GUILLAMON
M. Nicolas ICART
Mme Irène GARIBO
Mme Karine CUNTZ
M. François HEBERT
Mme Bettina DURAND
Mme Stéphanie PETITHUGUENIN
Mme Audrey GRIVEL

ARTICLE 2 : L'arrêté du 24 septembre 2019 fixant la composition du comité technique est abrogé.

ARTICLE 3 : Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié.

Nice, le 20 janvier 2021

Charles Ange GINESY